



## **Pour un syndicalisme de transformation sociale ambitieux et ancré dans notre réalité professionnelle**

De graves menaces sont portées aujourd'hui par les forces ultra-libérales contre notre société, les services publics, le système éducatif et l'ESR. L'exigence d'autres choix émerge de toutes parts et appelle à diverses formes de mobilisation collective. Dans ce contexte, le SNESUP doit, au sein de la FSU et au-delà, continuer à agir pour la défense et la conquête de nouvelles avancées pour la protection sociale, les retraites, les services publics, le système éducatif et l'ESR.

Extinction de la précarité, développement de l'emploi scientifique, élévation des qualifications, revalorisation du pouvoir d'achat, reconstruction d'une formation des enseignants à la hauteur des enjeux, démocratisation et mise en place de parcours de réussite pour un nombre croissant d'étudiant.e.s sont des objectifs cruciaux.

***Un syndicalisme dynamique en phase avec les exigences sociales et les aspirations des collègues***

Le SNESUP s'engage pour une société démocratique, sociale, solidaire et écologique. Il doit prendre toute sa place dans les batailles pour un service public de l'ESR qui permette d'élever la qualification des nouvelles générations sans discrimination sociale ou de genre et de mener, dans tous les domaines de la connaissance, une recherche indépendante des pouvoirs politiques, économiques, religieux ou militaires.

***Rompre avec les dogmes austéritaires***

Depuis le passage aux « responsabilités et compétences élargies », asphyxie budgétaire et gel des emplois se généralisent. La hausse du nombre d'étudiant.e.s, qui nous réjouit, n'a pas été suivie de celle des moyens. L'intensification du travail des personnels et la dégradation des offres de formation ne permettent pas de prendre en compte la diversité des publics étudiants. Programmation pluriannuelle et forte augmentation du budget de la MIRE<sup>1</sup> sont indispensables pour créer et dégelé les postes qu'exigent un encadrement pédagogique ambitieux, le développement de la recherche et son financement récurrent, la titularisation des précaires, les revalorisations des carrières et la rénovation écologique du patrimoine immobilier des établissements.

***Refuser les regroupements forcés***

Menés en toute hâte, sous la pression d'injonctions externes, les regroupements d'établissements et la multiplication des structures, affaiblissent la représentation des personnels et

---

<sup>1</sup> Mission Interministérielle pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur

des usagers dans les instances de décision. Les charges de travail se complexifient et s'alourdissent. Le SNESUP s'oppose à cette politique dévastatrice pour le service public et agit pour un fonctionnement démocratique, transparent et collégial des structures et des équipes pédagogiques et de recherche. Tout regroupement ne reposant pas sur des coopérations et des évolutions démocratiquement définies doit être refusé et combattu.

### ***Défendre une formation et une recherche de qualité sur tout le territoire***

La mise en concurrence des établissements, sous couvert « d'excellence », via les « plans investissement avenir »<sup>2</sup>, a défiguré le service public national et construit un ESR à plusieurs vitesses. Les financements sur appels d'offres, chronophages et souvent faussés, amplifient cette logique et mettent en péril l'indépendance intellectuelle des universitaires et les libertés pédagogiques. Le Crédit Impôt Recherche doit être fortement réduit et complètement redéfini, les agences de moyens (ANR...) démantelées et les financements sur projets limités.

### ***Se battre pour la démocratisation de l'ESR***

La démocratisation de l'accès aux études et l'élévation générale du niveau de qualification via les formations initiale et continue sont essentielles. Les tentatives d'instaurer une sélection à l'entrée en licence sont à combattre. L'accueil et la réussite de tou.te.s les bachelier.e.s à l'université nécessitent des moyens. Les voies technologiques (IUT, instituts, écoles...) doivent être soutenues. La loi master de décembre 2016 a supprimé la sélection entre M1 et M2 et inscrit le droit à la poursuite d'études en master pour tout.e titulaire d'une licence. Avec collègues et étudiant.e.s, le SNESUP agit et agira, pour qu'elle soit suivie d'une augmentation effective des diplômé.e.s de master avec des moyens significativement accrus (y compris pour la mobilité étudiante). Il dénonce la course aux capacités d'accueil de certains établissements.

### ***Améliorer les conditions de travail, revaloriser les carrières et lutter contre la précarité***

Lors des négociations du Protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), la mobilisation d'AS avec la FSU a empêché que nous en soyons les oublié.e.s. L'augmentation des grilles indiciaires et la revalorisation des carrières – qui impacteront le calcul des pensions des futur.e.s retraité.e.s – ne sont qu'une étape vers une véritable progression de notre pouvoir d'achat - retraites incluses. Nous exigeons la prise en compte du doctorat dans la carrière, la revalorisation du point d'indice, du taux des heures complémentaires et des pensions, l'intégration totale des primes, TP=TD pour tou.te.s y compris les non titulaires et la titularisation des personnels précaires sur mission pérenne. Les retraité.e.s doivent trouver une place dans la vie scientifique et citoyenne. L'égalité professionnelle femmes/hommes, qui passe par la publication systématique de données sexuées, et la lutte contre le sexisme sont des éléments centraux de nos revendications.

---

<sup>2</sup> PIA1, 2 et 3, IDEX, ISITE, IDEFI, etc.

La défense des personnels passe aussi par l'opposition résolue au suivi de carrière systématique, obligatoire et non confidentiel que le ministère veut imposer. Le SNESUP, avec ses élu.e.s au CNU et d'autres syndicats, œuvre à sa mise en échec via un boycott par les sections et un appel aux collègues concerné.e.s à ne pas faire remonter leurs dossiers.

Les souffrances au travail sont de plus en plus relayées dans les CHSCT. Le SNESUP y est très attentif et s'oppose aux dérives qui tendent à isoler et à mettre en concurrence nos collègues.

### *Dynamiser la vie syndicale, permettre à chacun.e de s'engager à son niveau et avec ses moyens*

Notre efficacité repose sur une vie syndicale dynamique. Elle passe par des relations plus collaboratives entre sections locales et instances nationales, un soutien accru aux initiatives locales et un partage plus équilibré des responsabilités entre toutes et tous.

Écouter les collègues pour agir au plus près de leurs préoccupations, débattre pour que chacun.e puisse s'exprimer dans le respect des diversités d'opinion et informer plus clairement, sans monopoliser l'espace de parole, sont de notre responsabilité, localement et nationalement.

Réseaux sociaux, organes de presse locaux et nationaux, listes de diffusion et forums syndicaux sont autant de moyens à investir pour développer, relayer et soutenir les actions syndicales collectives.

Le renforcement de la représentativité de la FSU lors des prochaines élections professionnelles est un enjeu crucial. Le SNESUP, dans la FSU et au-delà, doit œuvrer à plus de convergences entre organisations syndicales et avec d'autres mouvements militants, pour renforcer le syndicalisme de lutte. Les initiatives de nos représentant.e.s dans les instances consultatives (CNESER, CTMESR, CTU), ainsi que l'engagement du SNESUP au plan international, vont dans ce sens.

### *Une unité et un sens des responsabilités indispensables pour construire des alternatives*

Réfléchir ensemble et avec nos collègues est plus que jamais une nécessité pour l'action à vocation majoritaire. Dans un contexte complexe, voire contradictoire, résistances et conquêtes sont les deux volets de notre action à l'aune d'une double exigence : être conforme à l'esprit de nos mandats de Congrès et favoriser la poursuite de l'action.

AS rejette les postures immobilistes et l'opposition de principe. Le SNESUP lutte pour que ses propositions deviennent réalité. Il crée les conditions pour que les adhérent.e.s et plus largement la majorité de nos collègues s'engagent effectivement dans l'action.

Certains membres de la tendance AS ont très récemment choisi de créer une nouvelle tendance. Nous déplorons cette logique de division qui porte le risque d'un affaiblissement syndical dans un contexte de graves menaces sur le service public de l'ESR.

**Les signataires de ce texte appellent les syndiqué.e.s du SNESUP Action Syndicale et sans tendance à soutenir, par leur vote d'orientation, une vision dynamique du syndicalisme de transformation sociale, à vocation majoritaire, ancrée dans nos métiers et au cœur des enjeux scientifiques.**

### Liste des signataires au 6/04

Jean Amar (maths, Paris Sud, retraité), Bassir Amiri (histoire, Besançon), Catherine Armengaud (sciences, Toulouse 3), Thierry Astruc (maths, ESPE, Nice), Jean-Philippe Attane (physique, Grenoble), Philippe Aubry (informatique, Paris 6), Magali Aupicon (génie Civil, IUT, Grenoble), Georges Barakat (génie électrique, Le Havre), Oussama Barakat (informatique, Besançon), Jean-Marc Bardet (maths, Paris 1), Marie-Jo Bellosta (informatique, Paris-Dauphine), Salhia Ben-Messahel (anglais, Lille 3), Luc Benoit à la Guillaume (anglais, Rouen), Sylvie Bepoix (histoire, Besançon), Noël Bernard (maths, Chambéry, retraité), Jean Biston (Lyon, retraité), Joël Blot (maths, Paris 1), Marc Boninchi (droit, Lyon 3), Stéphane Bonnéry (Sciences de l'éducation, Paris 8), Patrick Bouchet (Staps, Dijon), Pierre Boutan (lettres, ESPE Montpellier, retraité), Chahira Boutayeb (droit, Paris 1), Philippe Büttgen (philosophie, Paris 1), Sébastien Celles (physique, IUT, Poitiers), Peggy Cénac (mathématiques, Dijon), Gérard Cendrés (droit, Bordeaux, retraité), Florence Carpentier (Staps, Rouen), Marc Champesme (informatique, Paris 13), Pierre Chantelot (mécanique, Marne la Vallée), Dominique Charrier (Staps, Paris Sud), Gérard Chouteau (physique, retraité, Grenoble), Hervé Christofol (mécanique, ISTIA, Angers), Angelo Colombo (langues et littérature romanes, Besançon), Sidoine Corbin (sciences économiques, Paris 1), Muriel Coret (sciences du langage, ESPE, Poitiers), Marie Cottrell (maths, Paris 1, professeur émérite), Jean-François Daian (physique, Grenoble, retraité), Vincent Danjean (informatique, Grenoble), Cécile Daude (lettres, Besançon), Isabelle De Mecquenem (philosophie, ESPE, Reims), Jérôme Deauvieu (sociologie, ENS Ulm), Jean-Marc Delagneau (linguistique allemande, Le Havre, retraité), Christian Delaruelle (maths, IUT, Le Havre), Marc Delepoue (maths, Lille 1), André Didierjean (Psychologie, Besançon), Alain Drillat (physique, Grenoble), Christine Duprat (chimie, IUT, Toulouse), Lionel Duthail (génie mécanique, Marne la Vallée), Jean-Yves Duyck (La Rochelle, professeur émérite), Laurence Ellena (sociologie, Poitiers), Dominique Eloy (chimie-physique, Grenoble), Mohamed Embarki (français langues étrangères, Besançon), Michel Fartzoff (Langues et littératures ancienne, Besançon), Dominique Faudot (informatique, Dijon), Didier Fasquelle (génie industriel, université du Littoral), Laurence Favier (sciences info-com, Lille 3), François Favory (histoire, Besançon, retraité), Antoine Ferry (sciences économiques, Paris 1, retraité), Michèle Gabert (histoire, IUFM, retraitée), Maryse Gadreau (lettres, Dijon), Yann Garcenot (anglais, Aix-Marseille), Olivier Garet (maths, université de Lorraine), Jean-Claude Garric (physique, IUT, Toulouse 3, retraité), Patrice Gaubert (économie, Paris 12, professeur émérite), Emmanuelle Gautier (Géographie, Paris 1), Olivier Gebuhrer (maths, Strasbourg, retraité), Martine Gest (histoire, ESPE, université Rouen-Normandie), François Giligny (Archéologie, Paris 1), Parisa Godhous (informatique, Lyon 1), Michel Grossmann (Photonique, Strasbourg ULP, retraité), Jean-Pierre Guelfucci (chimie, Toulouse, retraité), Dominique Guidoni-Stoltz (lettres, Dijon), Fabrice Guilbaud (sociologie, Amiens), Philippe Guy (mécanique, INSA Lyon), Laura Hartwell (sciences du langage, Grenoble), Michel Henry (mathématiques, Besançon, retraité), Maurice Hérin (géographie, Le Mans, retraité), Benoit Hufschmitt (philosophie, IUT de Belfort, retraité), Jean-Pierre Jardin (IUT Saint-Denis Paris 13, retraité), Pierre Jardon (chimie, Grenoble, retraité), Gisèle Jean (sciences économiques et sociales, Poitiers, retraitée), Didier Jehl (informatique, IUT, université Artois), Mohamed Jouini (chimie, Paris 7), Anne Joulain (physique, Poitiers), Claudine Kahane (astrophysique, Grenoble), Jean-Pierre Kahane (maths, Paris Sud, retraité), Fabien Knittel (histoire, Besançon), Sébastien Laforge (chimie, Poitiers), Stéphanie Laguérodié (économie, Paris 1), Jean-Paul Lainé (chimie, Rouen, retraité), Jacob Lamblin (physique, Grenoble), Gilles Laschon (maths, IUT, Orsay), Gérard Lauton (maths, Créteil, retraité), Michelle Lauton (maths, Paris Sud, retraitée),

Frédéric Lebaron (sociologie, ENS Paris-Saclay), Daniel Lebaud (linguistique, Besançon, professeur émérite), Hervé Lelourec (maths, Nantes, retraité), Emmanuel de Lescure (sociologie, Paris 5), Arnaud Le Ny (maths, Créteil), Charly Machemehl (Staps, Rouen), Kamyar Madani (mathématiques, ENS2M, Besançon), Gaël Mahé (informatique, Paris 5), Michel Maric (économie, IUT, Reims), Cécile Mary Trojani (espagnol, Toulouse 2), Caroline Mauriat (chimie, Aix-Marseille), Marie-Claire Mery (lettres, Dijon), Anne Mesliand (communication, Aix-Marseille), Patrick Meyrueis (physique, Strasbourg, professeur émérite), Brigitte Morello (génie logiciel, IUT de Besançon-Vesoul), Sandrine Morsillo (Arts, Paris 1), Yvan Moulin (ESPE, Grenoble), Bruno Nazaret (maths, Paris 1), Marc Neveu (informatique, Dijon), Emmanuelle Nigues (documentation, Créteil), Vincent Niot (biologie, Amiens), Frédéric Noël (génie industriel, INP, Grenoble), Madalina Olteanu (maths, Paris 1), Claude Mazauric (histoire moderne et contemporaine, Rouen, professeur émérite), Simone Mazauric (philo-histoire des sciences, Nancy, professeur émérite), Cécile Ottogalli (Staps, Lyon 1), Gabriele Padberg (langues et littérature romanes, Besançon), Françoise Papa (technologies info-com, Grenoble), Alain Policar (sociologie, Limoges, retraité), Clotilde Policar (chimie, ENS-Paris), Alain Portron (économie, Le Havre, retraité), Michel Pretalli (italien, Besançon), Sylvie Pugnaud (physique, ESPE, Créteil, retraitée), Eric Quirico (astrophysique, Grenoble), Julien Randon-Furling (maths, Paris 1), Anne Raskine (maths, Marne la Vallée), Frédéric Régent (histoire, Paris 1), Luc Robène (sciences de l'éducation, Bordeaux), Anne Roger (Staps, Lyon 1), Josette Roustan-Ducloux (IUT, Clermont, retraitée), Philippe Rousseau (grec, Lille 3, retraité), Frédérique Roux (Staps, Rennes 2), Joseph Rynkiewicz (maths, Paris 1), Françoise Salardaine (lettres, IUT, Poitiers), Nicolas Sandeau (milieux dilués et optique, Marseille), Jacques Saury (Staps, Nantes), Jean-Pierre Sceaux (mathématiques, Le Havre, retraité), Claude Seureau (biologie, Paris 6, retraité), Christophe Sicot (mécanique, Ensm, Poitiers), Nicolas Sieffert (chimie, Grenoble), Philippe Sindzingre (physique, Paris 6), Liliane Sochacki (info com, IUT, Toulouse), Julie Sorba (sciences du langage, Grenoble), Ilaria Taddei (histoire médiévale, Grenoble), Najat Tahani (acoustique, Le Mans), Stéphane Tassel (génie mécanique, Marne la Vallée), Florent Tétard (chimie, IUT, Paris 13), Antoine Thepaut (sciences de l'éducation, ESPE, Lille), Catherine Toulgoat, (physique, Marne-la-Vallée), Myriam Tsikounas (histoire, Paris 1), Gilles Uhlrich (Staps, Paris Sud), Alet Valero (espagnol, Toulouse 2), Annick Valibouze (Informatique, Paris 6), Vincent Van Waes (neurosciences, Besançon), Marie-Jeanne Verny (occitan, Montpellier), Jean-Paul Villette (économie, Strasbourg), Stéphanie Volteau (sciences du langage, ESPE, Poitiers), Mustapha Zidi (mécanique, Créteil), Alexandre Zimmer (électro-chimie des matériaux, Dijon)

***REJOIGNEZ-NOUS !***

**[rogerypascual@wanadoo.fr](mailto:rogerypascual@wanadoo.fr)**

**[fabrice.guilbaud@u-picardie.fr](mailto:fabrice.guilbaud@u-picardie.fr)**

